



Honoraires de Location

Habitation, Mixte et Meublée

Zone très tendue

ou

Zone tendue

ou

Zone non tendue

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction du bail

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de réalisation de l'état des lieux

HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE

Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction du bail TTC (taxe sur la valeur ajoutée en vigueur)

Surface dite Loi Boutin

12 €	10 €	8 €
/m ² habitable	/m ² habitable	/m ² habitable

Honoraires de réalisation de l'état des lieux **3 € /m² habitable**

HONORAIRES A LA CHARGE DU BAILLEUR

Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de

rédaction du bail **8,97 % TTC du loyer annuel hors charges**

Honoraires de réalisation de l'état des lieux **3 € /m² habitable**

Honoraires de Location commerciale

Honoraires d'entremise et de négociation (charge du preneur) : 15% H.T. de la 1ère période triennale de loyer H.C + TVA en vigueur

Honoraires Transaction

Honoraires TTC à la charge du vendeur (sauf convention contraire)

Taxe sur la valeur ajoutée en vigueur au moment du fait générateur

< 50 000 €	3000 € ttc
de 50 000 € à 100 000 €	8%*
De 100 001 € à 250 000 €	7%*
De 250 001 € à 450 000 €	6%*
De 450 001 € à 1 050 000 €	5%*
> 1 050 000	4%*
(* du prix de vente honoraires inclus)	

Honoraires de Gestion Locative

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en vigueur à la date du fait générateur

Service Initial	7 % TTC*
Service Confort	8 %TTC*
Service Privilège	9 % TTC*
Assurance Garantie loyers impayés	2,50% TTC*
(* des sommes encaissées)	
détail des prestations par service à l'intérieur de l'agence	

BARÈME GESTION LOCATIVE



Résumé : Barème de Gestion Locative à 3 niveaux de prestations au choix au 23 janvier 2024

HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
En % TTC de l'encaissement	7%	8%	9%	
En % HT de l'encaissement	5,83%	6,66%	7,5%	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers, charges et allocations et délivrance des quittances	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision annuelle des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges et régularisation annuelle	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Rédaction mensuelle des comptes et virement des fonds perçus	●	●	●	
Règlement des factures fournisseurs (artisans, syndic...)	●	●	●	
Demande annuelle de toute attestation (MRH, cheminée, chaudière...)	●	●	●	
Demande de devis pour travaux au-delà de 200 € TTC	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	●	
PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	●	●	●	150 € TTC/dossier (en cas de non prise en charge par la GLI)
Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)	○	●	●	100 € TTC
Gestion des sinistres : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle des travaux	○	●	●	100 € TTC/dossier
Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1500 € TTC : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	●	●	100 € TTC/dossier
Gestion technique des travaux supérieurs à 1 500 € TTC : ordre de service, demande de devis, suivi et contrôle des travaux	○	●	●	150 € TTC /dossier
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	●	●	90 € TTC par an et par lot
Frais administratifs (correspondance, accès Extranet)	●	●	●	
Frais administratifs (envois recommandés)	○	●	●	7 € TTC / courrier
Frais pour clôture de compte suite résiliation du mandat (transmission dossier locataire, correspondances, solde de tout compte)	○	○	●	120 € TTC
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles	○	○	●	90 € TTC/heure
Représentation aux assemblées générales	○	○	○	90 € TTC/heure
Etat des lieux de sortie en cas de fin de gestion	○	○	○	3 € TTC/m ² (logement vide) 5 € TTC/m ² (logement meublé)
Constitution et suivi du dossier « Permis de louer »	○	○	○	90 € TTC/dossier
Accompagnement réception bien neuf et suivi des levées de réserves	○	○	○	90 € TTC/heure
Assurance Loyers Impayés	*	*	*	2,5 % TTC des sommes encaissées

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

○ Prestation complémentaire payable à l'acte

* Prestation optionnelle